

ANNEXE

Note explicative

Des erreurs typographiques ayant été relevées, un rectificatif du document ICC-02/05-01/20-433 a été déposé. La Chambre a :

- remplacé le nombre de « 52 » personnes par le nombre « 51 » personnes et ajouté les termes « et dans les environs » aux chefs 2 et 3 à la page 77 ;
- remplacé le nombre « 13 » femmes et filles four par le nombre « 16 » femmes et filles four aux chefs 8 et 9 à la page 78 ; et
- ajouté les termes « et des environs » au chef 11 à la page 78.